



AVIS PUBLIC AGGLOMÉRATION

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné greffier que :

Le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2019, 2020 et 2021 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui aura lieu **le mardi 6 novembre 2018 à 18 h 45** au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 26^e JOUR D'OCTOBRE 2018


Pierre-Alain Bouchard
Greffier